

PREMIÈRES INFORMATIONS

RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE TRIMESTRIELLE SUR L'ACTIVITÉ ET LES CONDITIONS D'EMPLOI DE LA MAIN-D'OEUVRE AU 1^{ER} JUILLET 1994

- **La durée hebdomadaire du travail est en nette hausse par rapport au début du deuxième trimestre 1994, mais uniquement chez les ouvriers. Elle s'établit, en moyenne, à 38,95 heures pour l'ensemble des salariés, à 38,85 heures pour les non-ouvriers et à 39,06 heures pour les ouvriers;**
- **L'indice du taux de salaire horaire ouvrier progresse de + 0,6 % au cours du deuxième trimestre 1994. Ceci porte son augmentation sur un an à + 2,3%; sur la même période, les prix -hors tabac- ont augmenté de + 1,5 % (*) et le SMIC a progressé de + 2,1 %;**
- **L'indice du salaire mensuel de base de l'ensemble des salariés progresse également de + 0,6 % au cours du deuxième trimestre 1994; sur un an, l'augmentation est de + 2,1 %.**

() - Il s'agit de l'indice des prix à la consommation -hors tabac-, pour l'ensemble des ménages, retenu du fait de la prépondérance accordée au salaire mensuel de base de l'ensemble des salariés. En revanche, les décisions de relèvement du SMIC sont, elles, fonction de la progression de l'indice du taux de salaire horaire des ouvriers et de l'augmentation de l'indice mensuel des prix à la consommation -hors tabac- pour les seuls ménages urbains dont le chef est employé ou ouvrier (également +1,5% de juillet 1993 à juillet 1994).*



La durée hebdomadaire du travail est en nette hausse.

La durée hebdomadaire du travail des salariés a nettement augmenté début juillet 1994 (38,95 heures contre 38,92 heures début avril 1994); cette augmentation est uniquement constatée chez les ouvriers (39,06 heures contre 38,99 trois mois plus tôt). C'est la première augmentation significative enregistrée depuis janvier 1993; le simple phénomène saisonnier ne suffit pas à en expliquer l'ampleur.

La proportion des ouvriers qui ont travaillé plus de 39 heures par semaine a augmenté d'avril à juillet 1994; dans le même temps, la proportion de non-ouvriers ayant travaillé moins de 39 heures par semaine augmentait également.

Durée hebdomadaire effective du travail - Série brute (juillet 1994)

Unité : heure

ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES	1993			1994		
	Avril	Juillet	Octobre	Janvier	Avril	Juillet
OUVRIERS						
U2 à U14. Activités retenues dans l'indice salaire (1)	39,00	39,03	39,05	39,01	39,01	39,08
U2 à U14. Ensemble des secteurs non agricoles	38,98	39,01	39,03	38,99	38,99	39,06
NON-OUVRIERS						
U2 à U14. Ensemble des secteurs non agricoles	38,85	38,86	38,85	38,84	38,86	38,85
ENSEMBLE DES SALARIÉS						
U2 à U14. Ensemble des secteurs non agricoles	38,92	38,93	38,94	38,91	38,92	38,95

(1) - Non compris SNCF, RATP, T04 « Production de minéraux solides et cokéfaction » et T06 « Électricité, eau, gaz ».

Source : Enquête trimestrielle sur l'activité et les conditions d'emploi de la main d'oeuvre, DARES, MTEFP.

Répartition des salariés (1) selon les tranches de durée du travail

Unité : %

TRANCHES DE DURÉE DU TRAVAIL		1993			1994		
		Avril	Juillet	Octobre	Janvier	Avril	Juillet
Moins de 39 heures :	Ouvriers	24,9	24,6	24,6	25,0	25,3	25,1
	Non-ouvriers	27,0	26,1	26,5	26,7	26,1	26,6
39 heures :	Ouvriers	58,4	59,4	59,7	59,7	59,6	59,3
	Non-ouvriers	64,2	65,5	64,9	65,3	66,0	65,6
Plus de 39 heures :	Ouvriers	16,7	16,0	15,7	15,3	15,1	15,6
	Non-ouvriers	8,8	8,4	8,6	8,0	7,9	7,8
Toutes tranches de durées :	Ouvriers	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
	Non-ouvriers	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

(1) - Non compris SNCF, RATP, T04 « Production de minéraux solides et cokéfaction » et T06 « Électricité, eau, gaz ».

Source : Enquête trimestrielle sur l'activité et les conditions d'emploi de la main d'oeuvre, DARES, MTEFP.

Le TSH ouvrier croît à des rythmes un peu plus élevés pour les basses qualifications.

L'indice du taux de salaire horaire ouvrier progresse de + 0,6 % au cours du deuxième trimestre 1994. Malgré une augmentation du SMIC (+ 2,1 %) au 1er juillet 1994, l'augmentation du TSH ouvrier a suivi un rythme comparable - même légèrement inférieur - à celui du premier trimestre 1994 (+ 0,7 %).

Son pouvoir d'achat a augmenté de 0,4 point durant ce trimestre, les prix (hors tabac) ayant progressé de + 0,2 % d'avril à juillet 1994. Sur les douze derniers mois, l'indice du taux de salaire horaire des ouvriers a augmenté de + 2,3 % alors que l'indice des prix (hors tabac) a crû de + 1,5%. Le gain en pouvoir d'achat sur un an s'élève à 0,9 point.

Le niveau du SMIC horaire est passé de 34,83 F début avril à 35,56 F début juillet 1994. Les ouvriers les moins qualifiés (niveaux 1 à 4) ont vu leur salaire augmenter un peu plus vite (+ 0,6 %) que les ouvriers les plus qualifiés (niveaux 5 à 7: 0,4 à 0,5 %). Sur un an, l'éventail des salaires des ouvriers s'est ouvert: + 2,2 % pour le niveau 1; + 2,5 % pour le niveau 7.

